

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Mercredi 24 février 2021

Présents : Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Pierre-Jean VILASI, Ludovic BERAIL, Rachel RIVAL, Laurence MAURI, Martine LARREGOLA, Jacky CROIBIER, Mohamed SABRI

Absents excusés : Cynthia COURRIEU

Secrétaire de Séance : Patricia OFFMANN

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- Modification de la demande de subvention pour la rénovation énergétique du foyer communal
- Action juridique sur les problèmes liés à la construction mairie/salle polyvalente
- Ouverture Crédit d'investissement

Divers

- Projet toilettes publiques
 - Projet réfection rues suite aux pluies de janvier 2020
 - Divers
-

Conseil du 8/12/2020 : RAS

- **Délibérations :**

1/ Modification de la demande de subvention pour la rénovation énergétique du foyer communal

Mr le Maire expose au conseil que suite à notre demande de subvention (délibération du 29/10/2020) le Département, la Région et l'Etat au titre de la DSIL a demandé un diagnostic détaillé de l'installation existante.

Suite à cet audit, les préconisations faites nous ont amené à revoir les projets de travaux ainsi que les dépenses prévisionnelles. (Pompe à chaleur ; ventilation ; éclairage)

Le montant du projet s'élève désormais à : 63 029.90 € HT

Mr le maire demande au conseil son accord pour modifier la demande de subvention.

Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents

2/Action juridique sur les problèmes liés à la construction mairie/salle polyvalente

Mr le Maire expose au conseil :

Le bâtiment Mairie/salle polyvalente, terminé depuis août 2016, présente toujours des problèmes récurrents :

- Infiltration d'eau et fuites

- Odeur d'égout dans tout le bâtiment

- Panne régulière du système de chauffage qui occasionne de fortes dépenses à chaque réparation.

Après plusieurs réunions, des expertises des assurances de chaque société à l'origine de ces problèmes, rien n'a évolué à ce jour.

Il est proposé au conseil de faire intervenir un avocat pour une action juridique (référé) afin d'obliger les entreprises concernées à intervenir.

Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents

- Ouverture crédit d'investissement

Afin de pouvoir régler des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2021, Mr le Maire demande au conseil de l'autoriser à demander l'ouverture de crédits, ouverture se limitant à 25% des crédits d'investissements engagés au budget 2020

Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents

Divers :

- Construction sanitaires publics

La construction est prévue au printemps sur le site de la Condamine. Le projet s'élève à 44 000 euros TTC, avec 50% de subventions sur le montant HT.

- Réfection des rues suite aux pluies de janvier 2020

Suite aux fortes pluies de janvier 2020, la mairie a ouvert une demande d'aide pour la voirie fortement impactée ; Le projet concernait, après évaluation de l'Agence Technique Départementale, le Chemin de Peyremale, le chemin du Ladré, la rue des Tisserands et la route de Pommayrac.

Suite à notre demande de subvention, des spécialistes nommés par l'état ont recensé moins de dégâts qu'énoncés préalablement, et n'ont retenu qu'une somme subventionnable allant de 36 000€ à 66 800 € HT maximum au lieu d'un montant de réfection estimé à 152 512.20 € HT.

Mr le Maire explique que le montant des travaux sera donc calculé sur cette base maximale d'environ 66 000 € HT inscrite au budget 2021, et que de ce fait une seule rue pourra être refaite.

Le conseil choisit la rue du Ladré dans sa partie basse, et la commission des travaux étudie un plan de réfection triennal pour les rues endommagées du village.

- Une réunion des maires a eu lieu pour discuter du budget prévisionnel du SIVU (Regroupement pédagogique Ladern/Verzeille, chargé de la gestion des écoles). Pour Verzeille, le montant de la participation 2021 (calculé par rapport au nombre d'enfants scolarisés et au nombre d'habitants) est de 52 382 €.

- Réunion en mairie FAOL/ Mairie

Marie-Lyne EXPERT a fait le point avec la FAOL « Habitat Jeunes » concernant les locations des gîtes de la Condamine en forte régression depuis 2020. Beaucoup d'étudiants ont dû travailler à distance de leurs lieux d'études et n'ont donc pas eu besoin de logement. Il faudra ouvrir ces locations temporaires à un public plus diversifié et le communiquer au maximum (travailleurs saisonniers ou emploi temporaire, vacanciers etc..) « Habitat Jeunes » reste notre partenaire pour la gestion locative avec toujours une priorité aux étudiants.

Lever de la séance 20h

Divers infos

AU PLUS PRÈS DES JEUNES !

LE VAN MLOA C'EST QUOI ?

- Un véhicule pour assurer le coaching professionnel et social de tous les jeunes du Territoire
- Un véhicule pour assurer un accueil outillé et professionnalisé : Un réel service de proximité
- Un véhicule pour assurer l'équité territoriale, la confidentialité et l'échange entre le conseiller et les jeunes
- Un service public moderne à visage humain

betty.deconinck@mloa.fr MLJOB 07.69.62.52.13 /MissionLocale11

La **Mission Locale de L'Ouest Audois** accompagne les **16/26 ans** dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...) en les accompagnants d'un point de vue social (tel que les aides au permis de conduire, au logement, aide à la formation etc...) Le **VAN** vous reçoit directement dans votre commune. N'hésitez pas à le contacter ! (service gratuit)